

Qui est Spirica ?

Spirica en quelques mots

Créée en 2007, la compagnie d'assurance Spirica est spécialisée dans la conception et la gestion de produits d'épargne innovants distribués par des professionnels du patrimoine : plateformes et groupements de conseillers en gestion de patrimoine indépendants, courtiers internet, banquiers privés, sociétés de gestion.

Depuis décembre 2010, Spirica est filiale à 100% du groupe Crédit Agricole Assurances, 1er bancassureur européen et 2ème assureur vie en France par le montant des primes collectées.

Une société aux valeurs fortes...

- **Innovation** : Les équipes de Spirica travaillent quotidiennement à la création de nouveaux produits et services (support en euros « dynamiques », gestion pilotée multi profils, gestion conseillée...) ainsi qu'au développement et à l'amélioration de son outil de gestion de contrats (système d'information et de gestion sécurisé, fiable et rapide) et ce afin de répondre aux attentes de ses partenaires et de leurs clients.
- **Qualité** : Les produits assurés par Spirica sont régulièrement récompensés dans la presse spécialisée pour leur innovation et la qualité de service associée. En 2014, Spirica et ses partenaires ont reçu de nombreuses distinctions prestigieuses parmi lesquelles 8 Labels d'Excellence du magazine Les Dossiers de l'Epargne. **Investir dans un produit Spirica, c'est donc choisir un placement aux qualités reconnues par des professionnels du patrimoine.**

...et aux atouts avérés

- **Solidité** : l'appartenance à un groupe puissant tel que Crédit Agricole constitue une garantie de solidité et de stabilité financière pour tous les assurés et les partenaires de Spirica.
- **Réactivité** : les liens forts entre Spirica et ses partenaires ainsi que la souplesse du système de gestion permettent aux produits de Spirica de s'adapter et de s'enrichir sur toute la durée de vie du contrat, en fonction des évolutions produits ou de la réglementation.
- **Performance** : pour ses fonds en euros, Spirica recherche les opportunités de marché afin de retenir les investissements rémunérateurs sur la durée, potentiellement générateurs de plus-values et sûrs. Cette politique de gestion a permis à Spirica d'offrir des rendements parmi les meilleurs du marché sur cinq années consécutives.

LifeSide Patrimoine : notre métier

LifeSide Patrimoine est une plateforme de distribution à architecture ouverte. Elle conçoit, assure la gestion et la distribution de produits d'épargne, de retraite et de défiscalisation via des professionnels indépendants, spécialistes de la gestion patrimoine.

Depuis décembre 2010, LifeSide Patrimoine est filiale à 100% du groupe Crédit Agricole Assurances, 1er bancassureur européen et 2ème assureur vie en France par le montant des primes collectées.



LifeSide Patrimoine, SA au capital de 400 000 € - 433 912 516 RCS LYON - 27 rue Maurice Flandin - BP 3063 - 69395 LYON Cedex - www.lifeside-patrimoine.fr - Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Société de courtage d'assurances - filiale de Spirica -, et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du groupe Crédit Agricole Assurances

Spirica - S.A. au capital de 68 042 327 €. Entreprise régie par le code des assurances - n° 487 739 963 RCS Paris - 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS

Une société du groupe Crédit Agricole Assurances





Euro Allocation Long Terme

4,01%* de rendement net en 2013

Pourquoi souscrire ce fonds ?

- Capturer une performance potentiellement supérieure aux fonds en euros classiques sur un horizon à long terme.

Objectif de performance :

- Rendement annuel du fonds euros de Spirica +0,50% à 1% en moyenne sur 5 ans

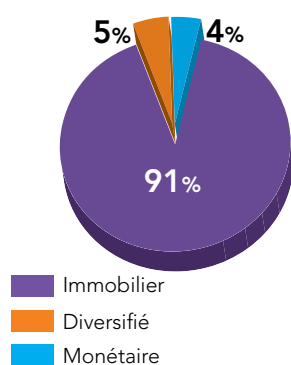
Date de création : 01/10/2012

Performances

	Actif Général de Spirica	Euro Allocation Long Terme
2013	3,30 %*	4,01 %*
2012	3,51 %*	4,01 %*

*Nets de frais de gestion de 0,70%, hors prélèvements sociaux et fiscalité.
(les performances passées ne préjugent pas des performances futures)

Répartition au 01/01/2014



Consulter l'avenant pour connaître l'intégralité des caractéristiques du support et des modalités d'investissement.

A la différence d'un fonds en euros classique, la composition d'Euro Allocation Long Terme est dynamique et opportuniste, ce qui lui permet de s'adapter à la conjoncture et de rechercher à tout moment les placements parmi les plus rémunérateurs pour une rentabilité à long terme.

Les points forts du fonds Euro Allocation Long Terme :

- En tant que fonds en euros, **Euro Allocation Long Terme** présente les mêmes avantages qu'un fonds euros classique, à savoir :
 - Les **gains acquis chaque année le sont définitivement** grâce à l'effet cliquet,
 - Le capital est sécurisé grâce à la **garantie en capital**,
- **Et permet de bénéficier d'un rendement spécifique** grâce à une durée de détention par le client plus longue (minimum trois ans) qui permet à l'assureur de réaliser des investissements potentiellement plus performants sur les marchés.
- En comparaison d'offres concurrentes, aucune contrainte de détention d'Unités de compte n'est requise pour accéder à ce support.

Composition du fonds Euro Allocation Long Terme :

A ce jour, selon l'assureur Spirica, l'actif présentant la meilleure rentabilité et offrant des perspectives de protection du capital raisonnables, en particulier en cas de reprise de l'inflation, est l'immobilier. **L'allocation au 01/01/2014 d'Euro Allocation Long Terme est donc à 91 % immobilière**, sous forme de SCPI essentiellement, sélectionnées par Spirica pour leurs rendements élevés et stables ainsi que pour l'expertise et la qualité des sociétés qui les gèrent.

Toutefois, dans l'environnement financier actuel, se bloquer à long terme sur la nature de l'investissement peut se révéler risqué en cas de retournement des marchés. C'est pourquoi **Euro Allocation Long Terme adapte sa stratégie d'allocation en temps réel**, en fonction des opportunités de marché, et ce afin de toujours proposer les actifs les plus rémunérateurs.

Condition de souscriptions :

la recherche d'une rentabilité par une allocation à long terme implique généralement une **plus faible liquidité des placements sélectionnés**, les conditions suivantes s'appliquent donc aux souscriptions à **Euro Allocation Long Terme** :

- **Limitation de l'enveloppe proposée, réservée exclusivement aux nouveaux versements dans le cadre d'une souscription ou d'un versement libre,**
- **Pénalité en cas de sortie du fonds de 3% pendant trois ans,**
- **Limitation à 60% de la part du fonds Euro Allocation Long Terme dans les versements,** en particulier pour laisser à disposition de l'épargnant une part de 40% dont la liquidité est sans restriction,
- Possibilité laissée à l'assureur de différer certaines opérations, arbitrages ou rachats partiels de six mois en cas de marchés financiers défavorables.

Le fonds **Euro Allocation Long Terme** est disponible sur les contrats Arborescence Opportunités (Vie et Capi), Version Absolue (Vie et Capi) et NetLife.

La souscription au fonds **Euro Allocation Long Terme** nécessite la signature d'un avenant.